

Mobilités en Créonnais

Feuille de route

étude

03 / 2024



1	Enjeux	p.4
2	Objectifs et actions	p.6
	Objectif 1 : Mettre en cohérence l'urbanisation du territoire et une mobilité plus sobre	p.7
	Objectif 2 : Optimiser et partager la voirie et les espaces publics	p.8
	Objectif 3 : Améliorer l'attractivité des transports collectifs	p.10
	Objectif 4 : Anticiper les déplacements scolaires et des jeunes dans un contexte de développement	p.12
	Objectif 5 : Encourager les nouveaux usages de la voiture	p.14
	Objectif 6 : Communiquer et inciter à la mobilité durable	p.16
	Objectif 7 : Coordonner la gouvernance des mobilités dans le Créonnais	p.18

La Communauté de communes du Créonnais s'interroge sur la stratégie à adopter en matière de mobilité, à l'articulation de plusieurs politiques publiques (transports urbains et interurbains, modes actifs, relations entre communes membres et avec les EPCI voisins, lien entre urbanisme et déplacements...) et au croisement de compétences de plusieurs acteurs.

Dans ce contexte, la démarche « **Mobilités en Créonnais** » a permis de faire émerger un diagnostic et une vision stratégique partagés sur les différents sujets de mobilité sur ce territoire, ainsi que dans les relations avec ses voisins et ses partenaires.

Cette démarche, animée par l'a-urba, a consisté en une série d'ateliers réunissant les acteurs de la mobilité sur le territoire du Créonnais, et plus largement de l'Entre-deux-Mers : Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Gironde, Bordeaux Métropole, services de l'Etat, Nouvelle-Aquitaine Mobilités, Sysdau, PETR Cœur Entre-deux-Mers, CDC voisines (Communes Rurales de l'Entre-deux-Mers, Coteaux Bordelais, Portes de l'Entre-deux-Mers), Entre-deux-Mers Tourisme, communes de la CDC du Créonnais, ainsi que des associations du Créonnais :

- **Atelier 1 : 26 septembre 2023**

Diagnostic partagé, état des études et projets sur le territoire

- **Atelier 2 : 19 octobre 2023**

Priorisation des enjeux et identification des actions à mener

- **Atelier 3 : 8 décembre 2023**

Vers une feuille de route partagée des mobilités dans le Créonnais

Les actions présentées dans ce document sont issues des propositions et échanges issus de ces trois ateliers ainsi que des études déjà menées sur le Créonnais. Elles doivent contribuer à atteindre les objectifs du territoire en matière de décarbonation de la mobilité, à améliorer la qualité de vie des habitants, à accompagner et à anticiper la croissance du territoire, et à coordonner les actions des nombreux acteurs intervenant sur les questions de mobilité et d'aménagement du territoire.

Elles permettent également de préfigurer le futur Contrat Opérationnel de Mobilité (COM), signé avec la Région Nouvelle-Aquitaine, ainsi que de poursuivre la mise en œuvre et l'appropriation des actions relatives à la mobilité du contrat CONECT (Contrat des Nouveaux Équilibres de Coopération Territoriale) signé entre Bordeaux Métropole et le PETR Cœur Entre-deux-Mers.

PARTIE 1 Enjeux

Problématiques environnementales, augmentation de la congestion, développement du territoire, concomitance de démarches et de réflexions engagées, cette feuille de route est réalisée dans un contexte où il est important de s'interroger particulièrement sur quatre grands enjeux du Créonnais.

La décarbonation des mobilités

Les déplacements sont un des premiers facteurs d'émissions de CO₂ du territoire, compte tenu de ses caractéristiques périurbaines et rurales qui génèrent des déplacements de longue distance effectués principalement en voiture.

Pour autant, les déplacements sont aussi l'un des secteurs sur lesquels existent d'importantes marges de manœuvre. Plusieurs leviers peuvent être actionnés, en agissant sur l'offre (développement des transports publics, des aménagements cyclables, des cheminements piétons...) ainsi que sur les pratiques, pour encourager l'usage de l'ensemble des possibilités de déplacements alternatives à la voiture individuelle : marche, vélo, transports collectifs, covoiturage, autopartage...

L'amélioration de la qualité de vie

La mobilité a des effets sur de nombreux facteurs de la qualité de vie. Dans des journées où le temps est compté, la durée de déplacement conditionne l'organisation de la journée ; elle permet de réaliser ou non certaines activités, et quand elle est trop incertaine, elle peut augmenter le stress. Mais la mobilité peut aussi avoir des effets bénéfiques sur la santé : la marche et le vélo, que ce soit pour faire de petites courses, se rendre à l'école, aller prendre le car ou tout simplement se promener, permettent d'améliorer la santé cardiovasculaire, de lutter contre la sédentarité et l'obésité, et d'améliorer le bien-être de la personne.

La qualité de vie, c'est aussi tout simplement la facilité du quotidien : il s'agit de favoriser un accès simple aux services, aux commerces, aux équipements publics, soit en organisant les moyens de transports pour s'y rendre, soit en les rapprochant des habitants.

L'accompagnement et l'anticipation de la croissance du territoire

Le Créonnais est un territoire où augmente le nombre d'habitants et d'emplois. Agir sur la mobilité, ce n'est pas seulement créer des systèmes de transport permettant aux gens de se déplacer ; c'est aussi aménager le territoire en ayant à l'esprit la réduction des besoins en déplacements, la réduction des distances à parcourir pour assurer les besoins des habitants.

Avec les évolutions en cours des documents d'urbanisme du territoire (modification du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise, révision du PLUi de la CDC du Créonnais), c'est le moment de se poser les bonnes questions pour une meilleure articulation de l'urbanisme et des déplacements, ainsi que pour une adaptation des infrastructures lorsque cela s'avère nécessaire.

La coordination entre acteurs

La mobilité fait appel aux compétences de nombreux acteurs : la Région Nouvelle-Aquitaine pour les transports collectifs, le Département de la Gironde et les communes pour les routes, le vélo et les aires de covoiturage, Nouvelle-Aquitaine Mobilité pour l'intermodalité...

Il faut également s'accorder sur des compétences qui ne relèvent pas de la mobilité, mais qui génèrent des besoins en déplacements : les communes pour les écoles, le département pour les collèges, la région pour les lycées, les entreprises pour les déplacements de leurs salariés, clients, livreurs, etc. ; et enfin, les territoires voisins, proches ou plus lointains, avec qui il faut travailler de concert pour coordonner les actions de chacun.

Ce document ayant été élaboré en préalable à la signature d'un Contrat Opérationnel de Mobilité, il permet d'apporter à cette démarche un panorama de l'ensemble des démarches en cours ou ayant déjà été lancées, ainsi que des attentes et besoins identifiés par l'ensemble des participants.

PARTIE 2 Objectifs et actions

Pour répondre à ces grands enjeux, sept objectifs, déclinés en actions ont émergé des trois ateliers et des études précédemment conduites sur le territoire.

OBJECTIF 1

Mettre en cohérence l'urbanisation du territoire et une mobilité plus sobre

Outre le déploiement de nouvelles solutions de transports, la réduction des besoins de mobilité des habitants est le premier levier d'action, en particulier dans un territoire périurbain et rural comme le Créonnais et dans un contexte de réflexion autour des documents d'urbanisme.

OBJECTIF 2

Optimiser et partager la voirie et les espaces publics

La voirie est aujourd'hui occupée en très grande partie par les voitures, qu'elles soient en stationnement ou en déplacement. Bien que le réseau soit principalement historique et rural autour de Créon, des leviers d'action existent pour mieux la partager avec les autres modes de déplacement et d'autres usages de l'espace public, apaiser les centralités ou favoriser et sécuriser la pratique des modes actifs

OBJECTIF 3

Améliorer l'attractivité des transports collectifs

Depuis 2019, le Créonnais est desservi par la ligne de car express 407. Avec le développement programmé du RER métropolitain, ce sont des opportunités sur lesquelles s'appuyer pour améliorer l'attractivité des transports collectifs, et ce alors que les études montrent que les conditions routières se dégradent en Gironde, en particulier dans l'Entre-deux-Mers.

OBJECTIF 4

Anticiper les déplacements scolaires et des jeunes dans un contexte de développement

La mobilité des jeunes est apparue comme un enjeu clé du territoire : ouverture de nouveaux établissements qui vont accueillir scolaires et étudiants, levier d'inclusion, enjeu de santé publique mais aussi outil pour former des écocitoyens dès le plus jeune âge.

OBJECTIF 5

Encourager les nouveaux usages de la voiture

Si le développement des modes actifs et des transports collectifs permettra de réaliser certains déplacements aujourd'hui effectués en voiture, celle-ci continuera à rester omniprésente dans la vie des habitants compte-tenu de la géographie du territoire. Néanmoins de nouveaux usages de celle-ci peuvent être encouragés tels que le covoiturage ou l'autopartage.

OBJECTIF 6

Communiquer et inciter à la mobilité durable

Il ne suffit pas de développer les offres en transports, il faut aussi faire changer les pratiques. Une politique de communication adaptée est essentielle : actions ciblées envers certains publics (entreprises et salariés, scolaires...), actions d'accompagnement au changement, démonstration de l'intérêt des modes actifs dans les déplacements du quotidien, sensibilisation à la sécurité routière pour les usagers de tous les modes de transport...

OBJECTIF 7

Coordonner la gouvernance des mobilités dans le Créonnais

Les politiques de mobilité croisent les compétences de plusieurs acteurs, et se situent à l'articulation d'autres politiques publiques. Cette feuille de route préfigure d'autres réflexions, et une coordination entre les différents acteurs est nécessaire tant pour la faire avancer que pour mutualiser le travail.

Déclinaison en actions

Ces sept objectifs sont déclinés en actions. Pour chacune d'entre elles ont été identifiés un partenaire **pilote** (chargé de la mise en œuvre de l'action lorsque la compétence

lui revient) ou **coordinateur** (lorsque la compétence est très partagée entre plusieurs acteurs), ainsi qu'une liste d'autres partenaires à associer.

OBJECTIF 1

Mettre en cohérence l'urbanisation du territoire et une mobilité plus sobre

Renforcer les centralités, prioriser l'urbanisation autour des axes structurants

Avec +8 % d'habitants en 5 ans, le territoire du Créonnais est en forte croissance. Ce développement démographique et économique va se poursuivre : le territoire va continuer à accueillir nouveaux habitants (Sadirac désormais soumis à la loi SRU) et de nouveaux emplois (projet Hermès à Loupes, ouverture du lycée à Créon, nouveau collège à Sadirac ou à Saint-Caprais-de-Bordeaux).

Cette croissance doit être planifiée tant pour limiter les déplacements qu'elle va occasionner que la consommation de foncier. Elle pourra s'appuyer sur les axes structurants du territoire (ligne 407, piste Lapébie, etc.) et des polarités émergentes ou à renforcer. La révision du PLUi et la modification du SCoT, ainsi que le contexte du ZAN, constituent un moment opportun pour cette réflexion.

Actions	Mise en œuvre	Partenaires associés	Action à lancer	Réflexion engagée	Mise en œuvre en cours
Localiser les emplois et nouveaux habitants à proximité des axes structurants.	Pilotage : CDC.	Communes, Sysdau, CCI.	✓		
Étudier l'opportunité de renforcer quelques polarités. Par exemple, l'arrivée de la manufacture Hermès à Loupes, à proximité de l'arrêt de car de la ligne 407, peut permettre d'y développer des commerces. De même, alors que Sadirac va créer de nouveaux logements en raison de la loi SRU, il pourrait être opportun d'étudier l'installation de commerces et de services en pieds d'immeubles. De façon générale, le renforcement de polarités permet de mieux structurer le territoire et les déplacements.	Pilotage : CDC.	Communes, Sysdau, État, CCI.	✓		
Cibler quelques acquisitions et étudier les fonciers à réserver : linéaires pour des itinéraires modes actifs, anticiper les projets lancés et les actions à mener (pôles d'échanges, centralités...).	Pilotage : CDC.	Communes, Département.	✓		

Rapprocher commerces et services des habitants

Les déplacements domicile-travail sont souvent au cœur des politiques de mobilité. Or, l'Enquête Mobilité Gironde 2021 rappelle qu'ils ne représentent qu'un déplacement sur cinq. La mobilité liée à la vie quotidienne (comme les

achats, premier motif de déplacement) ne doit pas être négligée. Des services ou des commerces au plus près des habitants du territoire pourraient permettre de raccourcir ou d'éviter certains déplacements.

Actions	Mise en œuvre	Partenaires associés	Action à lancer	Réflexion engagée	Mise en œuvre en cours
Étudier le déploiement de commerces et services itinérants.	Pilotage : CDC.	Communes, Département, État, CCI.	✓		
Expérimenter des services à vélo : livraisons des derniers kilomètres, office du tourisme mobile...	Pilotage : CDC.	Communes, autres CDC de l'Entre-deux-Mers, Département, Région, Nouvelle-Aquitaine-Mobilités, Entre-deux-Mers Tourisme, CCI.	✓		

OBJECTIF 2

Optimiser et partager la voirie et les espaces publics

Apaiser les centralités

Réduire l'omniprésence de la voiture dans les centralités permet de libérer l'espace public pour les modes actifs et ainsi favoriser la marche et le vélo pour des déplacements courts du quotidien. Cela permet également de réduire les

risques et les nuisances (sécurité routière, bruit, qualité de l'air), de transformer les ambiances ou de mettre en valeur le patrimoine, élément important du territoire.

Actions	Mise en œuvre	Partenaires associés	Action à lancer	Réflexion engagée	Mise en œuvre en cours
Poursuivre les réflexions sur la limitation et la contrainte des flux en transit. • Poursuivre les démarches engagées pour forcer les camions en transit à rester sur l'A62. • Contraindre les itinéraires proposés par les applications de navigation.	Pilotage : Département.	Communes, CDC, assistants de navigation (Waze, Google...).		✓	
Renforcer la lisibilité des espaces publics et des aménagements. • Poursuivre ce qui est engagé : requalifications d'espaces publics, abaissements de vitesse... • Favoriser des aménagements compréhensibles par les usagers : matériaux, couleurs, mise à plat des zones de rencontre, etc. • Étudier des préconisations d'harmonisation au PLUi et une charte entre communes, pour favoriser la compréhension des espaces publics et mettre en valeur le patrimoine.	Pilotage : Communes.	CDC, Département.		✓	
Avoir une réflexion sur le stationnement et les plans de circulation pour mieux partager l'espace public. Par exemple prioriser le stationnement sur des poches en entrées de centres-bourgs, s'appuyer sur les plans de circulation, par exemple en étudiant des boucles de sens uniques là où elles sont pertinentes...	Pilotage : Communes.	CDC, Département.		✓	

Mailler le territoire en itinéraires modes actifs en alliant efficacité et sobriété

Hors Métropole, 71 % des déplacements en Gironde sont réalisés en voiture. Plus de 40 % de ceux de moins de 1 km sont réalisés en voiture, et au-delà de cette distance c'est le premier mode de déplacement. Disposer d'aménagements sécurisés et de qualité est un levier majeur pour favoriser la pratique des modes actifs. Le territoire peut s'appuyer sur la Piste Lapébie qui le

traverse, tandis que le Plan Coordonné 1 000 km à vélo coordonné par le Département pourra compléter cette ossature. Pour les collectivités le coût est un obstacle majeur à la réalisation d'aménagements, mais des aménagements sobres sont également possibles, en s'appuyant sur l'existant.

Actions	Mise en œuvre	Partenaires associés	Action à lancer	Réflexion engagée	Mise en œuvre en cours
À l'échelle communale, relier bourgs et lotissements existants en priorisant quelques aménagements de qualité. Si la tendance ne peut plus être à l'étalement urbain, il faut composer avec le territoire tel qu'il a été constitué au cours des décennies passées. Pour favoriser les modes actifs sur des déplacements de proximité entre les habitants et des centralités confortées, il s'agira de prioriser quelques itinéraires sécurisés, accessibles, éclairés...	Pilotage : Communes.	CDC, Département.	✓		
Mettre en œuvre le plan coordonné 1 000 km vélo.	Coordination : Département ; mise en œuvre Département et communes.	CDC, autres CDC de l'Entre-deux-Mers.		✓	
Étudier l'optimisation de la Piste Lapébie requalifiée en voie verte et la relier aux centres-bourgs.	Pilotage : Département.	Communes, CDC, autres CDC de l'Entre-deux-Mers, Bordeaux Métropole.	✓		
S'appuyer sur l'existant : des solutions sobres existent pour mailler le territoire en itinéraires cyclables – et dans une moindre mesure pédestres : en s'appuyant sur les départementales existantes, en requalifiant d'anciennes routes ou petites voies peu fréquentées pour les transformer en sites propres cyclables, en valorisant des chemins de randonnées (PDIPR, compétence à clarifier) pour en faire des itinéraires utilisables par différents types d'usagers...	Pilotage : Département et communes.	CDC, autres CDC de l'Entre-deux-Mers.	✓		

Requalifier ponctuellement la voirie pour la mettre en adéquation avec le développement du territoire

Le Créonnais a hérité d'un réseau viaire principalement historique et rural autour de Créon, entrecoupé de quelques axes qui irriguent la métropole bordelaise. En parallèle le territoire s'est beaucoup développé au cours

des dernières décennies, et une mise en adéquation ponctuelle pourrait être nécessaire. Dans ce contexte, un lien devra être établi avec le plan de mobilité (ex-plan routier) du Département.

Actions	Mise en œuvre	Partenaires associés	Action à lancer	Réflexion engagée	Mise en œuvre en cours
Faire le lien avec l'élaboration du plan de mobilité du Département.	Pilotage : Département.	CDC.	✓		

OBJECTIF 3

Améliorer l'attractivité des transports collectifs

Renforcer l'offre structurante en consolidant le niveau de service sur la ligne 407

La ligne 407 relie depuis l'automne 2019 Créon au centre de Bordeaux en 40 minutes environ. Si les études montrent que cette ligne de car express a trouvé sa place dans

le paysage de la mobilité en Gironde, les usagers et les acteurs suggèrent également des pistes d'amélioration afin d'en améliorer l'attractivité et la pertinence.

Actions	Mise en œuvre	Partenaires associés	Action à lancer	Réflexion engagée	Mise en œuvre en cours
Étudier le développement de l'offre le week-end pour répondre aux besoins en déplacements liés aux loisirs, mais aussi aux travailleurs et étudiants du samedi, etc.	Pilotage : NAM, Région.	CDC, autres CDC de l'Entre-deux-Mers.	✓		
Envisager le renforcement de l'offre en heure de pointe pour faire face à la saturation de certains cars, relevée en aval de Créon.	Pilotage : NAM, Région, Bordeaux Métropole.	CDC, autres CDC de l'Entre-deux-Mers.	✓		
Étudier l'opportunité de prolonger la ligne 407. • Prolongement vers la CDC Rurales de l'Entre-deux-Mers. • Réflexion inscrite dans le cadre du Contrat CONECT.	Pilotage : NAM, Région, Bordeaux Métropole.	CDC, autres CDC de l'Entre-deux-Mers, Département.		✓	
Étudier de nouvelles interconnexions dans la métropole bordelaise en lien notamment avec l'évolution du réseau urbain.	Pilotage : Région.	CDC, autres CDC de l'Entre-deux-Mers, Bordeaux Métropole, NAM.		✓	
Améliorer la communication en temps réel : temps d'attente, retards, disponibilité des places...	Pilotage : Région.	Bordeaux Métropole, NAM.	✓		

Organiser le rabattement tous modes

L'attractivité des transports collectifs dépend aussi de la facilité à s'y rabattre. La capacité des parkings peut ainsi être un frein pour des usagers qui ont besoin d'être certains de disposer d'une place de stationnement. Si l'extension de certains de ces parkings peut être étudiée, il est aussi nécessaire de permettre un rabattement

sécurisé à pied ou à vélo, alors que plusieurs quartiers proches des arrêts de la 407 sont mal reliés à ceux-ci ou qu'il est difficile de traverser la Garonne à vélo pour se rabattre sur le RER. Par ailleurs, une structuration claire du réseau et le développement du serviciel peuvent également être des facteurs favorisant l'intermodalité.

Actions	Mise en œuvre	Partenaires associés	Action à lancer	Réflexion engagée	Mise en œuvre en cours
Renforcer les pôles d'échanges multimodaux et les parcs relais : triple enjeu de lisibilité, de capacité, de qualité. • Rendre lisibles les lieux où se croisent les déplacements, étudier le renforcement de certaines polarités (par exemple questions soulevées autour de Créon Centre Commercial). • Renforcer le nombre de places, assurer des places garanties aux utilisateurs. • Étudier le développement de services : consignes, livraison, commerces ambulants, services vélo, bornes de recharge...	Pilotage : CDC.	Communes, Sysdau, CCI.	✓		
Faciliter le rabattement en modes actifs. • Renforcer les itinéraires de rabattement à pied et à vélo vers les arrêts de car : mettre en lien quartiers proches et arrêts, notamment hors des centres-bourgs, poursuivre la réflexion sur la traversée cyclable de Garonne... • Faciliter l'intermodalité avec le vélo (stationnement, emport du vélo à bord, location...) en articulant la réflexion avec la démarche Hubs de mobilité portée par Nouvelle-Aquitaine Mobilités.	Pilotage : CDC.	Communes, Département.	✓		

Organiser l'offre complémentaire

Publics captifs, autres déplacements, rabattement sur les arrêts de car ou les gares, l'offre ne doit pas se résumer aux lignes structurantes. Outre les autres lignes de car

régionales, la démarche a notamment mis en avant des besoins importants sur un axe transversal entre le Libournais et la rive gauche.

Actions	Mise en œuvre	Partenaires associés	Action à lancer	Réflexion engagée	Mise en œuvre en cours
Étudier un service transversal entre Libourne et Beautiran via le Créonnais : répondre à des besoins multiples : accès aux gares de la rive gauche, accès à Libourne...	Pilotage : Région.	CDC, autres CDC de l'Entre-deux-Mers, Département, NAM.	✓		
Continuer à développer les autres lignes de car. D'autres lignes permettent d'accéder à la métropole avec plusieurs cars par heure en pointe ; certaines pourraient être renforcées, notamment sur l'axe RD10-RD113 (projet en cours de voie bus en site propre jusqu'à Camblanes).	Pilotage : Région.	CDC, Département.		✓	
Renforcer les modes de transports complémentaires. En étudier la forme (TAD, TUS, VTC ruraux...) et la complémentarité à l'échelle des CDC du PETR Cœur Entre-deux-Mers.	Pilotage : CDC et autres CDC de l'Entre-deux-Mers.	CIAS, PETR Cœur Entre-deux-Mers, Département, Région, NAM.		✓	

OBJECTIF 4

Anticiper les déplacements des scolaires et des jeunes dans un contexte de développement

Faciliter l'accessibilité de courte distance et sensibiliser les enfants à la pratique des modes actifs

Accompagner les scolaires vers les modes actifs est un levier important pour changer les habitudes. Favoriser ces derniers pour l'accès aux équipements scolaires ancre de nouvelles pratiques plus durables dès le plus jeune âge, et

impacte aussi la mobilité des familles dans leur ensemble. Par ailleurs les enjeux sont également importants en matière de sécurité routière et de santé publique.

Actions	Mise en œuvre	Partenaires associés	Action à lancer	Réflexion engagée	Mise en œuvre en cours
Organiser la circulation autour des établissements scolaires. Afin de répondre à des enjeux de sécurisation et de santé publique, mais aussi de favoriser la pratique des modes actifs, il serait possible d'expérimenter la piétonnisation des rues des établissements scolaires, de déployer des zones de rencontre ou des zones 30...	Pilotage : Communes.	Département.		✓	
Accélérer l'aménagement rue de Regano et étudier la connexion avec la piste Lapébie. La rue de Regano relie différents équipements accueillant scolaires et étudiants au centre de Créon, leur permettant d'accéder à une offre commerciale et de services. Ce trajet ne peut aujourd'hui pas s'effectuer de façon sécurisée à pied ou à vélo, et plus tôt cet aménagement sera déployé, plus cela favorisera l'ancrage de nouvelles pratiques. Une connexion par Sadirac à la Piste Lapébie, axe structurant du territoire, est également à l'étude.	Pilotage : Communes.	CDC, Département, Région.		✓	
Former des cyclo-citoyens dans les écoles : éducation à la pratique du vélo, personnes ressources dans les établissements (pour apprendre aux enfants à réparer leur vélo, installer des lumières...), distribution d'équipements, prêt ou libre-service (vélo, trottinettes, scooters électriques), conseil des jeunes...	Pilotage : Communes (maternelle, primaire) et CDC (collège/lycée).	CDC, Département, Région, établissements scolaires, parents d'élèves, associations.		✓	

Optimiser les services et les itinéraires des cars scolaires

Avec l'ouverture d'un nouveau lycée à Créon et possiblement d'un collège à Sadirac ou Saint-Caprais-de-Bordeaux, les horaires de circulation et des itinéraires des cars

scolaires constituent un enjeu à traiter, notamment dans un contexte de congestion du centre de Créon aux heures de pointe du matin.

Actions	Mise en œuvre	Partenaires associés	Action à lancer	Réflexion engagée	Mise en œuvre en cours
Expérimenter le décalage des horaires de début de cours entre le futur lycée et le collège : pour limiter le nombre de cars circulant simultanément et favoriser le réemploi du matériel.	Pilotage : Région, Département.	Communes, CDC, , établissements scolaires.			✓
Anticiper l'ouverture des nouveaux établissements et l'opportunité d'avoir des discussions multilatérales pour coordonner les transports scolaires entre plusieurs établissements et plusieurs acteurs. Dans un contexte d'ouverture d'un nouveau lycée à Créon à la rentrée 2024 et de réflexion sur un nouveau collège à Sadirac ou à Saint-Caprais-de-Bordeaux, une réflexion plus globale de coordination pourra être engagée.	Pilotage : Région.	Communes, CDC, autres CDC de l'Entre-deux-Mers Département, État, établissements scolaires.		✓	
Étudier l'opportunité de nouveaux itinéraires pour optimiser la desserte et limiter l'impact sur la congestion (notamment sur les boulevards de Créon ou la RD14).	Pilotage : Région.	Communes, CDC, Département, établissements scolaires.		✓	

Faciliter la vie des jeunes sur le territoire

La mobilité des jeunes ce n'est pas que la mobilité liée aux déplacements scolaires. C'est aussi leur permettre d'accéder aux commerces et aux loisirs (dans le

centre-ville de Créon mais aussi plus loin), accompagner l'insertion et favoriser l'emploi...

Actions	Mise en œuvre	Partenaires associés	Action à lancer	Réflexion engagée	Mise en œuvre en cours
Renforcer les offres commerciales et de service à destination des jeunes : favoriser le développement de tarifs étudiants pour les commerces et restaurants, valoriser l'offre culturelle à Créon (cinéma, bibliothèque, ludothèque...).	Coordination : CDC.	Communes, Département, Région, associations, CCI.			✓
Favoriser la mobilité des jeunes, notamment en insertion. Prêts de véhicules (vélo/scooter/voiturette), prêts pour le passage du permis de conduire...	Coordination : CDC.	Communes, Département, Région, Mission locale, Cabane à projets, associations, France Travail...		✓	

OBJECTIF 5

Encourager les nouveaux usages de la voiture

Mettre en réseau les covoitureurs

Le développement du covoiturage est très lié aux éléments structurants qui regroupent beaucoup de flux au même endroit. Les covoitureurs potentiels peuvent ainsi être mis en réseau sur les lieux de travail, y compris à l'échelle de plusieurs grandes structures employeuses. L'outil Modalis

développé par NAM est à même de répondre à certains enjeux, tandis que certaines expérimentations dans d'autres territoires pourraient être étudiées (notamment sur l'organisation du covoiturage sur certains corridors).

Actions	Mise en œuvre	Partenaires associés	Action à lancer	Réflexion engagée	Mise en œuvre en cours
Sur certains axes, penser le covoiturage à l'échelle de grandes structures employeuses. Par exemple, accompagner le déploiement de PMIE (Plans de Mobilité Inter-Entreprises).	Coordination : CDC.	CCI, Entreprises, Communes, Bordeaux Métropole, autres CDC de l'Entre-deux-Mers, Département, Région, NAM.	✓		
Expérimenter un accompagnement d'une entreprise. Opportunité de l'arrivée de la manufacture Hermès à Loupes fin 2025.	Coordination : CDC.	Entreprises, Communes, Bordeaux Métropole, autres CDC de l'Entre-deux-Mers, Département, Région, NAM.		✓	
Valoriser la plate-forme de covoiturage Modalis. Cette plateforme, développée par Nouvelle-Aquitaine Mobilité pourra être à même de répondre à certains enjeux.	Pilotage : NAM.		✓		
Regarder les solutions de covoiturage organisées qui ont déjà été déployées ailleurs. Plusieurs territoires, notamment semi-ruraux ou périurbains ont déjà expérimenté différentes solutions de covoiturage organisé. La pertinence d'expérimenter une de ces solutions, à une échelle probablement plus large que la CDC du Créonnais, pourrait être étudiée.	Pilotage : Région (via le COM).	CDC, autres CDC de l'Entre-deux-Mers, Département, NAM.	✓		

Poursuivre le déploiement d'infrastructures efficaces et lisibles pour développer le covoiturage

Une voie réservée covoitureurs et transports collectifs a déjà été réalisée sur une partie du tracé de la ligne 407, et l'aire de covoiturage de Sallesbœuf est très utilisée. Le

développement de nouvelles infrastructures ou le renforcement des aires de covoiturage existantes est ainsi à poursuivre pour contribuer à rendre la pratique attractive.

Actions	Mise en œuvre	Partenaires associés	Action à lancer	Réflexion engagée	Mise en œuvre en cours
Cibler les axes structurants et y étudier le développement des aires de covoiturage et des voies réservées.	Pilotage : Département.	Communes, CDC, autres CDC de l'Entre-deux-Mers, Région, NAM.			✓
Étudier l'opportunité de réserver des places de stationnement aux covoitureurs (notamment en parcs relais).	Pilotage : NAM.	,	✓		

Étudier l'opportunité de développer des solutions d'autopartage

Dans une logique de sobriété, énergétique mais aussi économique, l'autopartage peut faire partie d'un panel de solutions déployées, contribuant à limiter la motorisation

des ménages, à favoriser le choix des modes actifs pour les déplacements pouvant être réalisés sans voiture.

Actions	Mise en œuvre	Partenaires associés	Action à lancer	Réflexion engagée	Mise en œuvre en cours
Étudier l'opportunité de mettre en place un service d'autopartage sur la CDC ou à une échelle plus large. Un service d'autopartage entre particuliers pourrait par exemple être adapté au territoire et pourrait faire partie du panel de solutions mises en œuvre.	Coordination : Région (via le COM).	CDC, autres CDC de l'Entre-deux-Mers, PETR Cœur Entre-deux-Mers, Département, NAM.	✓		

OBJECTIF 6

Communiquer et inciter à la mobilité durable

Développer une culture des modes actifs en accompagnant le changement des pratiques

Le changement doit être accompagné pour créer une véritable culture des modes actifs : cela peut passer par des actions ciblées à destination des scolaires, des

entreprises, des particuliers pour aider et favoriser de nouvelles pratiques.

Actions	Mise en œuvre	Partenaires associés	Action à lancer	Réflexion engagée	Mise en œuvre en cours
Poursuivre et renforcer les actions déjà menées. Ateliers de remise en selle, événements autour des modes actifs, rosas/pédibus/carapattes...	Pilotage : Communes.	CDC, Département, associations, établissements scolaires, parents d'élèves.		✓	
Développer des services pour favoriser la pratique du vélo : réparation, recharge des VAE (vélos à assistance électrique), stationnement y compris sécurisé, consignes...	Pilotage : Communes.	CDC, Département, Région, NAM associations.		✓	
Inciter les particuliers (notamment les scolaires) à s'équiper par des aides financières ou techniques.	Coordination : CDC.	Communes, Département, Région, État associations.	✓		
Accompagner les entreprises. notamment en soutenant le lancement de Plans De Mobilité Employeur et de Plans de Mobilité Inter-Entreprises.	Coordination : CDC.	Communes, Région, NAM, CCI, entreprises.	✓		

Sensibiliser à la sécurité

Au cours de la démarche, les partenaires ont rappelé les problématiques d'accidentologie sur le territoire. Le développement des modes actifs devra être accompagné

par des actions en matière de sécurité routière : clarification des règles, sensibilisation des usagers...

Actions	Mise en œuvre	Partenaires associés	Action à lancer	Réflexion engagée	Mise en œuvre en cours
Mener des actions de sensibilisation aux bonnes pratiques et au port des équipements de sécurité.	Pilotage : CDC.	Département, État, associations.	✓		
Étudier la signalétique sur la piste Lapébie requalifiée en voie verte. Indications claires des usagers autorisés, limitation de vitesses, règles de bonne conduite...	Pilotage : Département.		✓		
Permettre aux usagers de faire remonter les problématiques identifiées sur le terrain. Points de dangers, chaussée abîmée,... (par exemple via des cyclo-fiches sur le modèle de ce que fait Vélo-cité).	Coordination : associations.	Communes, Département, Région, État associations.	✓		

Valoriser les temps de parcours et les plus-values de la mobilité durable

Certaines idées reçues sur les modes actifs et les trajets intermodaux nuisent aux trajets du quotidien alors que certains d'entre eux pourraient être réalisés autrement qu'en voiture, avec pas ou peu d'allongement du temps

de parcours, Par ailleurs, la mise en valeur de l'intérêt des modes actifs dans les centralités peut contribuer à l'acceptabilité d'une réduction de la place de l'automobile.

Actions	Mise en œuvre	Partenaires associés	Action à lancer	Réflexion engagée	Mise en œuvre en cours
Communiquer sur la sécurité routière, la réduction des nuisances, l'amélioration de la santé publique. Mettre en valeur les plus-values des aménagements et de la mobilité durable.	Pilotage : CDC.	Département.	✓		
Étudier l'opportunité de tenir des événements. Pour animer les échanges sur la mobilité durable et favoriser des expérimentations de la part des usagers, des événements comme celui déjà mené à Créon en 2023 ou sur le modèle de la « Semaine de la Mobilité » peuvent être propices.	Coordination : CDC.	Communes, associations, entreprises, établissements scolaires.		✓	
Montrer la pertinence de certains itinéraires multimodaux. Calculer et montrer aux usagers des temps de parcours en rabattement sur les lignes de cars ou le train par rapport à des temps de parcours en voiture.	Pilotage : CDC.	Département, Région, NAM.	✓		
Jalonner les itinéraires en modes actifs par les temps de parcours à pied/à vélo.	Coordination : CDC.	Communes, Département, associations.	✓		

OBJECTIF 7

Coordonner la gouvernance des mobilités dans le Créonnais

Mener à bien les démarches engagées

Plusieurs démarches de coordination des politiques de mobilité sont engagées sur le territoire : la feuille de route

« Mobilités en Créonnais » permet une vision partagée des enjeux de la mobilité et des actions à mettre en œuvre.

Actions	Mise en œuvre	Partenaires associés	Action à lancer	Réflexion engagée	Mise en œuvre en cours
Élaborer le COM. Le lancement des réflexions sur le Contrat Opérationnel de Mobilité entre la Région Nouvelle-Aquitaine et le PETR Cœur Entre-deux-Mers est concomitant de la fin de cette démarche « Mobilité en Créonnais », qui préfigure la contribution de la Communauté de Communes.	Pilotage : Région.	PETR Cœur Entre-deux-Mers, CDC, autres CDC de l'Entre-deux-Mers.		✓	
Poursuivre et mettre en œuvre le Contrat CONECT (Contrat des Nouveaux Équilibres de Coopération Territoriale) entre Bordeaux Métropole et le PETR Cœur Entre-deux-Mers.	Pilotage : Bordeaux Métropole, PETR Cœur Entre-deux-Mers.	CDC, autres CDC de l'Entre-deux-Mers.			✓

Coordonner la mise en œuvre des actions à l'échelle de l'Entre-deux-Mers

La bonne mise en œuvre de ces actions sur la mobilité nécessite aussi des compétences d'animation de la démarche, de coordination des acteurs et de recherches

de sources de financements complémentaires des moyens déployés par les collectivités.

Actions	Mise en œuvre	Partenaires associés	Action à lancer	Réflexion engagée	Mise en œuvre en cours
Étudier l'opportunité d'un recrutement mutualisé entre les CDC du PETR Cœur Entre-deux-Mers. • Pour animer les réflexions, piloter la mise en œuvre du COM et coordonner les différentes démarches engagées • À étudier dans le cadre du COM avec la Région ou de financements de l'ADEME.	Coordination : CDC, autres CDC de l'Entre-deux-Mers.	PETR Cœur Entre-deux-Mers, Région, Communes.	✓		
Se coordonner et mutualiser les demandes de financement avec les autres EPCI de l'Entre-deux-Mers : fonds vert, fonds européens territoriaux, ADEME...	Coordination : CDC, autres CDC de l'Entre-deux-Mers, PETR Cœur Entre-deux-Mers.	Communes, Sysdau, Département, Région, NAM, État.	✓		

Suivre et évaluer la réalisation de la feuille de route

Afin que les objectifs de cette feuille de route puissent avancer, il sera nécessaire de l’animer et de réunir les acteurs de la mobilité et de l’aménagement sur le territoire à intervalles réguliers. Il s’agira de suivre l’avancement de

la mise en œuvre, d’échanger sur les retours d’expérience et d’évaluer si les actions répondent aux besoins et aux attentes des habitants du territoire.

Actions	Mise en œuvre	Partenaires associés	Action à lancer	Réflexion engagée	Mise en œuvre en cours
Réunir un comité de suivi une à deux fois par an.	Pilotage : CDC	Communes, autres CDC de l'Entre-deux-Mers, PETR Cœur Entre-deux-Mers, Bordeaux Métropole, Sysdau, Département, Région, NAM, État, associations...	✓		

